

Race'n'Fun

Casco circuit - Descriptif

☛ "... et le parapluie se ferme !"

Vous le savez tous: dès que vous mettez les roues de vos belles GT sur un circuit, d'autant plus si vous y apposez des numéros..., la couverture casco collision de votre assurance automobile cesse.

☛ TSM Compagnie d'Assurances, spécialiste des risques spéciaux et des assurances transport, vous offre la possibilité de conclure une assurance **casco-circuit**.

Actuellement, l'offre en ligne ne s'adresse qu'aux conducteurs ou pilotes de voitures Porsche, membres d'un Club Porsche Suisse et domiciliés en Suisse.

☛ **Quelles voitures peuvent être assurées en casco-circuit?**

Toutes les voitures de marque Porsche, que le véhicule soit immatriculé ou non.

☛ Vous pouvez assurer votre voiture lors de deux **types de d'épreuves/manifestations**,

a) **"Sortie Club" ou "Essais libres"**: journée d'entraînement organisée par un Club ou un privé, sur circuit, sans caractère de compétition, c'est-à-dire lorsque vous ne vous "battez" que contre votre propre chrono (pas de classement) ou que vous roulez pour votre seul plaisir.

PDC 2012 (manche circuit de la Porsche Drivers Challenge 2012). Epreuve de régularité.

b) **PSCS 2012** (manche circuit de la Porsche Sports Cup Suisse 2012). Compétition.

☛ **Application du tarif:**

les primes indiquées dans le tarif s'entendent par épreuve/manifestation, soit pour

a) **"Sortie Club" ou "Roulage libre"**: 1 journée d'essais libres sur les circuits suivants: Mugello – Lédenon - Le Castellet – Dijon - Imola - Magny-Cours - Nürburgring moderne – Bresse – Monza - Hockenheim.

PDC 2012, **"Sortie Club" ou "Roulage libre"** de 2 jours consécutifs (même circuit, même organisateur): la prime journalière du tarif "Sortie Club" est multipliée par un facteur de 1,5.

Des "Sorties Club" sur d'autres circuits peuvent être assurées après analyse de risque par TSM.

b) **PSCS 2012** : manche en circuit de la PSCS 2012 : 2 jours (journée d'essais libres + journée des courses).

Cas particuliers:

- si vous avez assuré votre voiture pour la **PDC** ou la **PSCS** précédée d'une journée de roulage libre organisée par un Club membre de la Fédération des Clubs Porsche de Suisse, sur le même circuit, cette journée de roulage sera tarifée normalement comme "Sortie club". Les assurés réguliers entre 2008 et 2011 qui n'ont pas déclaré de dommage pendant ces années-là se verront octroyer un rabais de 50% sur cette journée supplémentaire.

☛ Durée de la couverture d'assurance casco-circuit:

La couverture déploie ses effets dès que la voiture assurée accède au Pit-Lane pour se rendre sur la piste où se déroule l'épreuve/manifestation et cesse à chaque fois que la voiture quitte la piste ou le Pit-Lane pour se rendre aux box ou sur le parking coureur.

- ☛ La **couverture** casco circuit proposée par TSM est simple, transparente et logique. Elle couvre les conséquences

1. d'une collision ou

2. d'un retournement (tonneau),

soit tous les dommages, à tous les éléments de la voiture, mêmes mécaniques, à l'exception des pneumatiques.

Par contre, TSM n'assure pas:

- **le vol** ni

- **l'incendie**, à moins que le feu soit la conséquence directe d'une collision ou d'un retournement.

Les dommages préexistants à l'instant de la collision ne sont pas remboursés. Si, par exemple, la rupture d'une suspension provoque la perte de maîtrise, suivi d'une collision ou d'un tonneau, les pièces mécaniques ayant provoqués la figure libre conduisant à une collision ou à un tonneau ne sont pas remboursés.

☛ Eléments de base à déclarer:

- la **valeur actuelle** de votre voiture, prête au départ, doit être déclarée lors de la conclusion. TSM accepte le fait que cette valeur puisse être supérieure à la valeur à neuf selon catalogue ou tabelles (valeur de la préparation en sus), à condition que cette valeur puisse être établie de manière probante.
- la **somme assurée** que vous choisirez doit être au minimum égale à 30% de la valeur actuelle, mais au minimum de Fr. 30'000.- et au maximum la valeur actuelle ou Fr. 150'000.-. Cette somme assurée ne peut être fixée que par paliers de 10'000.-.
- la **valeur assurée** s'entend toujours "au 1^{er} risque". Cela signifie qu'au-delà de la franchise, un dommage est payé en plein jusqu'à concurrence de la somme assurée, sans application de la règle de la sous-assurance.
- vous choisissez la **franchise**: CHF 10'000.-, CHF 15'000.-, CHF 20'000.- ou CHF 30'000.-. Plus elle est élevée, plus la prime diminue. La franchise est de minimum 10% de la valeur actuelle de votre voiture, arrondie au palier supérieur. La franchise d'une voiture dont la valeur actuelle est supérieure à CHF 300'000.- sera de CHF 30'000.-.
- en cas de participation à la **course d'endurance**, le second pilote doit également être déclaré sur le formulaire d'assurance.

🍷 **Rabais :**

Les clients de TSM Compagnie d'Assurances, dans d'autres branches, peuvent obtenir des rabais en fonction du volume des primes totales générées.

🍷 **Nouveauté 2012:**

En apposant la publicité de TSM sur leur voiture, de la manière et à l'endroit prescrit pendant toute la durée de la manifestation, les pilotes participants à la **PSCS / PSSCS / PDC 2012** se verront octroyer **un rabais de 5% sur la prime** d'assurance correspondante ([Rabais publicité](#)).

Pour tout renseignement :

casco@tsm.net

ou

032 **911** 12 40